

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2018-2019

MASTER

Domaine « Sciences humaines et sociales »

Mention « Géographie, aménagement, environnement et développement »

Parcours « Développement culturel et valorisation des patrimoines »

Cadre réglementaire : Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000771847&fastPos=65&fastReqId=1794378360&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

SEMESTRE 1 = 30 crédits ECTS

UE	EC	Unités d'enseignement et éléments constitutifs	Heures CM/TD	Crédits de l'UE	Crédits et coef par EC	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
UE		Institution et acteurs des politiques publiques		15	15		
	EC	Politiques culturelles et territoires *	20h CM		5	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)
	EC	Acteurs institutionnels	20h CM		5	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)
	EC	Droit public	20h CM		5	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)
UE		Outils et méthodes		10	10		
	EC	Outils bureautiques	20h TD		3	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)
	EC	Outils de communication - PAO	20h TD		3	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)
	EC	Méthodologie du développement stratégique de l'offre culturelle	20h CM		4	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)
	EC	Conception de projet Projet tutoré (inversement avec le S2)	20h CM		4	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)
UE		Anglais	20h TD	5	5	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)
Total			140 H				

*Séminaire orienté recherche

SEMESTRE 2 = 30 crédits ECTS

UE	EC	Unités d'enseignement et éléments constitutifs	Heures CM/TD	Crédits de l'UE	Crédits et coef par EC	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
UE		Travail de recherche		15	15	Mémoire et soutenance orale	Mémoire et soutenance orale
		Cours de méthodologie de recherche *	20h CM				
		Travail individuel encadré pour la rédaction du mémoire					
		<i>Stage obligatoire de 2 mois minimum - équivalent temps plein - (soit 44 jours) pour les étudiants en FI ou apprentissage **</i>					
UE		Cours de spécialisation		15	15		
	EC	Politiques et acteurs de la culture *	21h CM		2,5	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)
	EC	Patrimoine et processus de patrimonialisation *	21h CM		2,5	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)
	EC	Publics et participation des habitants	21h CM		2,5	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)
	EC	Economie de la culture	20h CM		2,5	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)
	EC	Séminaire « Espaces publics de la patrimonialisation : regards croisés » ***	24h CM		2,5	CC (E et/ou O)	
	EC	Méthodologie du développement stratégique de l'offre culturelle (inversement avec le S1)	20h CM		2,5	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)
UE	EC	Conception de projets (Projets tutorés par groupe)	20h CM		5	Dossier soutenance orale (par groupes)	
Total			147 H				

* *Séminaire orienté recherche*

** *Possibilité de réaliser un service civique (mais qui se termine au plus tard le 30 septembre)*

*** *Séminaire en commun avec le M2*

SEMESTRE 3 = 30 crédits ECTS

UE	EC	Unités d'enseignement et éléments constitutifs	Heures CM/TD	Crédits de l'UE	Crédits et coef par EC	1^{ère} session	2^{ème} session		
UE		Cultures, patrimoines et territoires		5	5				
	EC	Théories et enjeux du développement culturel*	24h CM			2	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)	
	EC	Enjeux et problématiques de la patrimonialisation *	24h CM			2	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)	
	EC	Action internationale des collectivités territoriales	12h CM		1	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)		
UE		Économie, gestion et droit de la culture et du patrimoine		5	5				
	EC	Gestion-comptabilité	24h CM				2,5	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)
	EC	Droit de la culture et des patrimoines	16h CM				2,5	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)
	EC	Organisation, financement et enjeux des collectivités locales	12h CM		0				
UE		Stratégies et outils pour le montage de projet		6	6				
	EC	Diagnostic territorial	28h CM			2,5	Dossier et soutenance orale (travaux par groupes)	Pas de session 2	
	EC	Montage, management et financement de projets	30h CM			2,5			
	EC	Ateliers du Pôle collectivités territoriales	21h CM			1	Soutenance orale (par groupes)	Pas de session 2	
UE		Communication		4	4				
	EC	Outils et stratégies de communication	30h CM			2,5	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)	
	EC	TIC- Community management	20h TD			1,5	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)	

UE		Anglais Grammaire, vocabulaire, expression écrite et orale, préparation au TOEIC	20h TD	3	3	CC (E et/ou O)	CT (E ou O)
UE		Mise en situation professionnelle		7	7		
	EC	Analyse de la mise en situation professionnelle : - cours, bilan, ateliers - projets tutorés pour les étudiants en formation initiale, ou apprentissage pour les étudiants alternants	15h TD		5	Rapport écrit et participation orale lors des ateliers de restitution	Pas de session 2
	EC	Conférences et séminaire « Espaces publics de la patrimonialisation : regards croisés » **	51h CM		2	CC (E et/ou O)	
	EC	Aide à l'insertion professionnelle (pour les étudiants en formation initiale)	12h TD		0		
	EC	Voyage d'études à l'étranger (3 jours de voyage obligatoire)	15h TD		0		
Total			354 H				

* *Séminaire orienté recherche*

** *Séminaire partiellement en commun avec M1*

SEMESTRE 4 = 30 crédits ECTS

UE	Unités d'enseignement et éléments constitutifs	Heures CM/TD	Crédits de l'UE	Crédits et coef par EC	1^{ère} session	2^{ème} session
UE	Travail de recherche		30	30		
	Cours de méthodologie de recherche	11h CM				
	Travail individuel encadré pour la rédaction du mémoire				Mémoire et soutenance orale	Pas de session 2
	<i>Semestre en entreprise pour les apprentis, ou stage de 4 mois minimum à plein temps pour les étudiants en FI, (ou service civique à partir d'avril uniquement)</i>					
Total		11 H				

L'assiduité aux cours est obligatoire, elle est contrôlée par la signature d'une feuille de présence. Deux absences injustifiées par EC (ou par UE, lorsque l'UE ne comprend pas d'EC différenciés) entraînent la défaillance en session 1 et l'étudiant doit se présenter en session 2.

Pour les non apprentis, un stage obligatoire de 2 mois minimum (équivalent plein temps) est obligatoire en M1, et un stage de 4 mois minimum à plein temps est obligatoire en M2

Est-il prévu une 2^{nde} session ? : OUI pour certaines matières **NON** pour d'autres (cf tableau ci-dessus)

Pas de session 2 pour le mémoire du semestre 4.

*Est-elle accessible à tous les étudiants non admis? : **OUI**

*L'étudiant non admis est-il libre **de ne pas repasser tout ou partie** des UE et des EC **non validés** ? : **OUI**

*Si oui, les notes et les résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser sont reconduits en 2^{nde} session.

*Lorsque l'étudiant se présente en 2^{nde} session :

-La meilleure des deux notes entre la 1^{ère} session et la 2^{nde} session est retenue : **NON**

-La note de la 2^{nde} session annule et remplace la note de la 1^{ère} session : **OUI**

Traitement de l'absence à une épreuve d'examen:

*Absence injustifiée en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence justifié en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence injustifiée en 2^{nde} session : **Défaillance**

*Absence justifié en 2^{nde} session : **Reprise de la note de la première session**

Règles particulières en M1 et en M2 :

*Existe-t-il des notes-seuils pour la validation des semestres, des UE ou des EC? **OUI**

Note seuil aux EC ou UE : 6/20 (supérieure ou égale pour être compensable)

Note seuil pour le mémoire de M1 : 10/20

*Existe-t-il un passage conditionnel en master 2 ? : **OUI**

Le passage de M1 à M2 est conditionné par la validation des deux semestres de M1.

* Existe-t-il des critères de sélection pour le passage du M1 au M2 ? : **OUI** pour les étudiants n'ayant pas suivi le parcours type en M1 (DCVP) à l'UCP.

Les candidats de M1 et de M2 souhaitant intégrer la formation en apprentissage doivent passer un entretien.

Par ailleurs, les candidats de M1 souhaitant faire la formation en apprentissage passent un test écrit.

* En cas d'absence de réussite en première ou deuxième année, le jury de la formation statue sur l'éventualité d'un redoublement concernant les étudiants du parcours qui en font la demande.

Mode d'obtention du diplôme intermédiaire de maîtrise :

Chaque semestre du master 1 doit avoir été validé : **OUI**

La moyenne du master 1 doit être supérieure ou égale à 10/20 : OUI

Il y a compensation entre les Unités d'enseignement d'un même semestre et compensation entre les éléments constitutifs d'une unité d'enseignement. **Mais il n'y a pas de compensation entre les semestres du M1.** La note seuil est de 6 (cf plus haut).

Mode d'obtention du diplôme terminal de Master :

Chaque semestre du master 1 **et** du master 2 doit avoir été validé : **OUI si l'étudiant a fait le M1 DCVP et le M2 DCVP à l'UCP.**

Pour ceux qui sont arrivés en M2 (ayant validé un M1 ailleurs) : chaque semestre du master 2 doit avoir été validé : **OUI**

Il y a compensation entre les Unités d'enseignement d'un même semestre et compensation entre les notes d'une unité d'enseignement.

Il n'y a pas de compensation entre les semestres du M1 et pas de compensation entre les semestres du M2. La note seuil est de 6 (cf plus haut)

Y-a-t-il compensation entre semestres ? : NON

Mode d'attribution de la mention du diplôme:

*Maîtrise : la mention attribuée résulte de la moyenne du master 1 : **OUI**

*Master : La mention attribuée résulte de la moyenne du master 2 : **OUI**

*Y-a-t-il prise en compte des notes des semestres accomplis :

-A l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? : **NON**

-Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? : **NON**

Seuils des mentions attribuées :

Mention « Passable » : $10/20 \leq \text{Note} < 12/20$

Mention « Bien » : $14/20 \leq \text{Note} < 16/20$

Mention « Assez Bien » : $12/20 \leq \text{Note} < 14/20$

Mention « Très Bien » : $\text{Note} \geq 16/20$